

État des détenus dans les prisons de la commune de Paris au 20 germinal, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les prisons de la commune de Paris au 20 germinal, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 442;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29512_t1_0442_0000_9

Fichier pdf généré le 30/01/2023

36

La société populaire du canton de Batz fait part avec joie à la Convention, que la première réquisition est partie pour se rendre sur les vaisseaux de la République; on a chanté l'hymne des Marseillois, etc.

La Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (1).

[*Le Pouliguen, 14 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

La Société populaire du canton de Batz, séante au Pouliguen, département de la Loire-Inf^{re}, district de Guérande, fait part à la Convention que la 1^{re} réquisition de cette commune est partie pour se rendre sur les vaisseaux de la République. Aussitôt qu'ils ont été assemblés ils ont chanté l'hymne des Marseillois et la Carmagnole, ils ont quitté leur costume ordinaire pour prendre celui de matelot avec l'allégresse de vrais républicains, en criant : Vive la République, Vive la Montagne, guerre aux tyrans. S. et F. »

BARRÉ (*secrét.*), AUBRÉE (*présid.*),
RÉGNAULT (*secrét.*).

37

Le vérificateur général des assignats prévient qu'il sera brûlé aujourd'hui au local des ci-devant Capucines la somme de 11 millions de liv. en assignats, provenant de la vente des domaines nationaux et recettes extraordinaires, et 9 millions provenans des échanges en assignats démonétisés, faisant ensemble 20 millions, lesquels, joints au milliard 929 millions 353 817 liv., forment un total de un milliard 949 millions 353 817 liv. (3).

38

Le nombre des prisonniers de Paris monte à 7 184 (4).

[*Commune de Paris, 21 germ. II. Etat des détenus au 20 germ.*] (5).

Noms des prisons	N ^{bre} des détenus
Conciergerie	181
Hospice du ci-dev ^t Evêché	128
Grande-Force	724
Petite-Force	322
Irlandais, rue du Cheval-Vert	9
Sainte-Pélagie	262
Madelonnettes	298

(1) P.V., XXXV, 145. Bⁱⁿ, 23 germ. et 29 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 300, pl. 1057, p. 23.

(3) P.V., XXXV, 145. Original daté du 29 vent. (C 297, pl. 1014, p. 6).

(4) P.V., XXXV, 145. Bⁱⁿ, 22 germ.

(5) C 298, pl. 1041, p. 8. Signé : HEUSSÉE, QUENEL.

Abbaye	114
Collège du Plessis	342
Bicêtre	844
A la Salpêtrière	493
Chambres d'arrêt, à la Mairie	103
Fermes	33
Luxembourg	640
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	471
Brunet, rue de Buffon	50
Les Picpus, fbg Saint-Antoine	184
Réfectoire de l'Abbaye	102
Caserne des Petits-Pères	25
Les Angloises, rue Saint-Victor	134
Les Angloises, rue de Loursine	119
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	347
Les Angloises, fbg Saint-Antoine	72
Coignard, à Picpus, n° 6	17
Ecossais, rue des Fossés St-Victor	98
Saint-Lazare, fbg St-Lazare	629
Mahay, rue du Chemin-Vert	87
Maison Escourbiac, rue St-Antoine	48
La chapelle, rue de la Folie-Renaud ..	} 96
Belhomme, rue Charonne, n° 70	
Bénédictins anglais, r. de l'Observatoire.	105
Total général	7 184

39

L'agent national du district de Cambrai annonce à la Convention nationale qu'à côté de la tente de Cobourg, il vient de se vendre 296 725 liv. de terres d'émigrés, estimées 118 335 liv. : après-demain, dit-il, nous continuerons, et ça ira (1).

40

Ceux des districts de Bourganeuf et de Mortagne annoncent que les ventes de ces districts se continuent avec succès (2).

A Bourganeuf, un bien d'émigré, estimé 41,675 liv. a été vendu 103,920 liv. Un lot estimé 125 liv. a été adjugé pour 1 025 liv. A Mortagne, 6 lots estimés 5 830 liv. ont été adjugés pour 10 475 liv. Un autre, estimé 3 000 liv. a été adjugé pour 10 300 liv. (3).

41

Les commissaires de la comptabilité préviennent qu'ils adressent aujourd'hui au comité de l'examen des comptes l'état de ceux remis au bureau de comptabilité, pendant la première quinzaine de ce mois (4).

(1) P.V., XXXV, 145. *Débats*, n° 571, p. 396; *Rép.*, n° 113; *J. Sablier*, n° 1252; *M.U.*, XXXVIII, 360; *J. Perlet*, n° 569; *C. Eg.*, n° 602, p. 91.

(2) P.V., XXXV, 145. Bⁱⁿ, 23 germ.

(3) *M.U.*, XXXVIII, 360; *C. Eg.*, n° 602, p. 91.

(4) P.V., XXXV, 145. Original daté du 19 germ. (C 297, pl. 1014, p. 5) et signée : MICHELIN, VOCHER, JOINVILLE, HAMOND, LEDUC, COLLAT, NEGARIN, PERCHET-LIMEY, ROBY-LA CHAPELLE.